

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Identificateur de produit.	1440000
Nom du produit.	AlumaProtect 4400 Part A
UFI	Pas d'information

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée.	Paints
Utilisations déconseillées.	Read label instructions and SDS

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur.	Modern Recreational Technologies, Inc. 2220 Highway 70 SE., Suite 100 Hickory, NC 28602 800-728-8258
--------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec: +1-800-424-9300 USA Chemtrec: +1 703-527-3887 ex-USA 24 heures / jour, 7 jours / semaine
-------------------------------	--

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Liquide inflammable - catégorie 2
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B
Cancérogénicité, catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique, catégorie 3 - Peut irriter les voies respiratoires
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4
Irritation de la peau, catégorie 2
Irritation oculaire, catégorie 2
Allergène cutané, catégorie 1
Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Contient

Polymer of epoxy resin and bisphenol A, 4-Méthylpentane-2-one, Xylènes, Éthylbenzène, Solvant Stoddard, Solvant naphta aromatique léger (pétrole), 1, 2, 4-Triméthylbenzène, Isopropylbenzène, Toluène, Silice cristalline

Dangers spécifiques

40.1% du mélange consiste en composant(s) dont la toxicité n'est pas connue.
16.8% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
40.1% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
40.1% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation

MENTIONS DE DANGER SGH

H332	Nocif par inhalation.
H350	Peut provoquer le cancer.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver visage, mains et toute peau exposée soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Le cas échéant, voir les instructions supplémentaires sur l'étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3. Autres dangers

EN CAS D'URGENCE: Pas d'information

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Ce produit est un mélange. Informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants.

3.2. Mélanges

Nom chimique	No. CAS	Numéro CE	N° d'enregistrement Reach	Poids %
Polymer of epoxy resin and bisphenol A	25036-25-3	Pas d'information	Pas d'information	>=20 - <30

4-Méthylpentane-2-one	108-10-1	203-550-1	203-550-1	>=20 - <30
Chromate de strontium	7789-06-2	232-142-6	Pas d'information	>=10 - <20
Talc (sans fibre d'amiante)	14807-96-6	238-877-9	Pas d'information	>=10 - <20
Xylènes	1330-20-7	215-535-7	Pas d'information	>=3 - <7
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	Pas d'information	>=3 - <7
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	236-675-5	Pas d'information	>=1 - <5
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	202-436-9	Pas d'information	>=1 - <3
Éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	01-2119489370-35-XXXX	>=1 - <3
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	Pas d'information	<0.3
Solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Pas d'information	<0.3
Isopropylbenzène	98-82-8	202-704-5	Pas d'information	<0.1
Toluène	108-88-3	203-625-9	Pas d'information	<1

Nom chimique	Classement de la Préparation (1272/2008/EC)	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA
Polymer of epoxy resin and bisphenol A	Irritation de la peau, catégorie 2 (H315) Allergène cutané, catégorie 1 (H317) Irritation oculaire, catégorie 2 (H319)	ETA orale (mg/kg): N.R. ETA cutanée (mg/kg): N.R. ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): N.R. ETA inhalation - poussières/brouillards (mg/l/4h): N.R.
4-Méthylpentane-2-one	EUH066 Liquide inflammable - catégorie 2 (H225) Irritation oculaire, catégorie 2 (H319) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3 (H331) STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI (H335) Cancérogénicité, catégorie 2 (H351)	ETA orale (mg/kg): 2080 ETA cutanée (mg/kg): 3000 ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): > 2000 ppm (Rat) 4 h
Chromate de strontium	Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4 (H302) Cancérogénicité, catégorie 1B (H350) Dangereux pour l'environnement aquatique, Aigu, catégorie 1 (H400) Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique, catégorie 1 (H410)	ETA orale (mg/kg): 811 mg/kg Rat
Talc (sans fibre d'amiante)	Ne pas classifié	ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): N.R.
Xylènes	Liquide inflammable, catégorie 3 (H226) Irritation de la peau, catégorie 2 (H315) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332)	ETA orale (mg/kg): 3500 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): >4350 mg/kg Rabbit ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): 29.08 mg/L Rat
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Risque d'aspiration, catégorie 1 (H304) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332) Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B (H340) Cancérogénicité, catégorie 1B (H350)	ETA orale (mg/kg): 8400 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): >2000 mg/kg Rabbit
Titane (dioxyde de)	Cancérogénicité, catégorie 2 (H351)	ETA orale (mg/kg): >10000 mg/kg Rat ETA inhalation - poussières/brouillards (mg/l/4h): 5.09 mg/L Rat

1,2,4-Triméthylbenzène	Liquide inflammable, catégorie 3 (H226) Irritation de la peau, catégorie 2 (H315) Irritation oculaire, catégorie 2 (H319) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332) STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI (H335) Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique, catégorie 2 (H411)	ETA orale (mg/kg): 3280 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): >3160 mg/kg Rabbit ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): 18 mg/L Rat
Éthylbenzène	Liquide inflammable - catégorie 2 (H225) Risque d'aspiration, catégorie 1 (H304) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332) STOT, exposition répétée, catégorie 2 (H373)	ETA orale (mg/kg): 3500 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): 15400 mg/kg Rabbit ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): 17.4 mg/L Rat ETA inhalation - poussières/brouillards (mg/l/4h): NA
Silice cristalline	Cancérogénicité, catégorie 1A (H350)	ETA orale (mg/kg): N.R. ETA cutanée (mg/kg): N.R. ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): N.R. ETA inhalation - poussières/brouillards (mg/l/4h): N.R.
Solvant Stoddard	Risque d'aspiration, catégorie 1 (H304) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3 (H331) Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B (H340) Cancérogénicité, catégorie 1B (H350) STOT, exposition répétée, catégorie 1 (H372)	ETA cutanée (mg/kg): >3000 mg/kg Rabbit ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): >5.5 mg/L Rat
Isopropylbenzène	Liquide inflammable, catégorie 3 (H226) Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie 4 (H302) Risque d'aspiration, catégorie 1 (H304) Toxicité aiguë, par absorption cutanée, catégorie 4 (H312) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332) STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI (H335) Cancérogénicité, catégorie 1B (H350) Dangereux pour l'environnement aquatique, Chronique, catégorie 2 (H411)	ETA orale (mg/kg): 1400 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): 1474 mg/kg Rabbit
Toluène	Liquide inflammable - catégorie 2 (H225) Risque d'aspiration, catégorie 1 (H304) Irritation de la peau, catégorie 2 (H315) Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 (H332) STOT, exposition simple, catégorie 3, NE (H336) Toxicité reproductive, catégorie 2 (H361D) STOT, exposition répétée, catégorie 2 (H373)	ETA orale (mg/kg): 2600 mg/kg Rat ETA cutanée (mg/kg): 12000 mg/kg Rabbit ETA inhalation - vapeur (mg/l/4h): 12.5 mg/L Rat

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux.

Transporter la victime dans une zone sûre et isolée. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. 4.400023 <undefined> Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Contact oculaire.

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement.

Ingestion.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes.

Voir la section 2 Éléments et / ou de l'article 11 étiquettes, les effets toxicologiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés.

Utilisation: Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). L'eau peut être utilisée pour refroidir et prévenir la rupture des récipients qui sont exposés à la chaleur d'un incendie.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

L'eau peut ne pas convenir pour éteindre les incendies.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à des zones éloignées du site de travail avant de s'enflammer ou de provoquer un retour de flamme vers leur source. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Les vapeurs se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs). Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les mélanges air/vapeurs peuvent exploser en cas d'inflammation. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

5.3. Conseils aux pompiers

Évacuer le personnel vers des zones sûres.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Suspendre tout travail à feux nus, tout mouvement de véhicule et tout fonctionnement d'appareil susceptible de provoquer des étincelles ou des flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Décontaminer soigneusement tous les équipements de protection après utilisation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement.

Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. Ventiler la zone. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. 6.600038 Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Autres informations.

Pas d'information

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'information

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, aux étincelles, à l'électricité statique ou d'autres sources d'ignition. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Mettre les récipients à la terre et les relier par des liaisons équipotentielle lors de tout transfert de matière.

Mesures d'hygiène.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité relatives aux produits diagnostics. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation.**

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales. Protéger contre le gel. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s).**

Pas d'information

Scénario d'exposition.

Aucune information disponible

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Le produit ne contient aucune substance connue comme étant dangereuse pour la santé à des concentrations nécessitant d'être prises en compte.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures techniques.**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: Écran facial. Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps.

Utilisation: Vêtements à manches longues. Chaussures ou bottes de protection. Gants résistants aux solvants. Tablier et bottes résistants aux solvants. Si nécessaire, porter des gants et/ou vêtements imperméables pour prévenir le contact avec le matériel. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Pas d'information

Protection respiratoire.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. 8.200060 <undefined>

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement.

Pas d'information

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Pas d'information
Couleur	Jaune
Odeur:	Aromatique
Seuil de l'odeur	

pH	Pas d'information
Point de fusion, °C	Pas d'information
Point d'éclair, °C	Pas d'information
Plage du point d'ébullition	16
Inflammabilité	115 - 3,000
Pression de vapeur, en mmHg	Ne supporte pas la combustion
Densité de vapeur	Pas d'information
Gravité spécifique (g/cm ³)	Pas d'information
Solubilité dans l'eau	1.346
Coéf de partition Octanol-Eau (Kow)	Pas d'information
Température d'auto-inflammation (°C)	Pas d'information
Température de décomposition (°C)	Pas d'information
Viscosité	> 22 mm ² /sec

9.2. Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV). 492 g/L

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'information

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation Aucune information disponible

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.... Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Formation possible d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et de composés organiques dangereux.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Toxicité aiguë.**

Nocif par inhalation.

Préparation

Le produit lui-même n'a pas été testé

Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETAmél (voie orale)	3,551.0 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	N.R.
ETAmél (inhalation-vapeurs)	307.98 mg/l

No. CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Inhalation LC50
25036-25-3	Polymer of epoxy resin and bisphenol A	N.R.	N.R.	N.R.

108-10-1	4-Méthylpentane-2-one	2080	3000	> 2000 ppm (Rat) 4 h
7789-06-2	Chromate de strontium	811 mg/kg Rat	N.R.	N.R.
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	N.R.	N.R.	N.R.
1330-20-7	Xylènes	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	3400 ppm Rat
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	>10000 mg/kg Rat	N.R.	5.09 mg/L Rat
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
14808-60-7	Silice cristalline	N.R.	N.R.	N.R.
8052-41-3	Solvant Stoddard	N.R.	>3000 mg/kg Rabbit	>5.5 mg/L Rat
98-82-8	Isopropylbenzène	1400 mg/kg Rat	1474 mg/kg Rabbit	>3577 ppm Rat
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Ingestion.

Ce produit peut être dangereux s'il est avalé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

N.A

Autres informations.

N.A

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1. Toxicité**

44.79% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les daphnies.
Polymer of epoxy resin and bisphenol A 25036-25-3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 400 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 496 - 514 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 170 mg/L
Chromate de strontium 7789-06-2	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Talc (sans fibre d'amiante) 14807-96-6	Non déterminé	LC50 96 h Brachydanio rerio >100 g/L	Non déterminé

Xylènes 1330-20-7	Non déterminé	LC50 96 h Pimephales promelas 13.4 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.661 - 4.093 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 13.5 - 17.3 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 13.1 - 16.5 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 19 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 7.711 - 9.591 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 23.53 - 29.97 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio 780 mg/L, LC50 96 h Cyprinus carpio >780 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 30.26 - 40.	EC50 48 h water flea 3.82 mg/L, LC50 48 h Gammarus lacustris 0.6 mg/L
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Non déterminé	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 9.22 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 6.14 mg/L
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	Non déterminé	LC50 96 h Pimephales promelas 7.19 - 8.28 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 6.14 mg/L
Éthylbenzène 100-41-4	EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 4.6 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >438 mg/L, EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 - 11.3 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 1.7 - 7.6 mg/L	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 11.0 - 18.0 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.2 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 7.55 - 11 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 32 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 9.1 - 15.6 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 9.6 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 1.8 - 2.4 mg/L
Silice cristalline 14808-60-7	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Solvant Stoddard 8052-41-3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Isopropylbenzène 98-82-8	EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 2.6 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 6.04 - 6.61 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.8 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 2.7 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 5.1 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 0.6 mg/L, EC50 48 h Daphnia magna 7.9 - 14.1 mg/L
Toluène 108-88-3	EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata >433 mg/L, EC50 72 h Pseudokirchneriella subcapitata 12.5 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 15.22 - 19.05 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 12.6 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.89 - 7.81 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 14.1 - 17.16 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 5.8 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 11.0 - 15.0 mg/L, LC50 96 h Oryzias latipes 54 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 28.2 mg/L, LC50 96 h Poecilia reticulata 50.87 - 70.34 mg/L	EC50 48 h Daphnia magna 5.46 - 9.83 mg/L, EC50 48 h Daphnia magna 11.5 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS	Nom chimique	Facteur de Bioconcentration (BCF)	Coefficient de partage octanol-eau (Kow)
25036-25-3	Polymer of epoxy resin and bisphenol A	N.I.	N.I.
108-10-1	4-Méthylpentane-2-one	N.I.	1.9
7789-06-2	Chromate de strontium	N.I.	N.I.
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	N.I.	N.I.
1330-20-7	Xylènes	0.6 - 15	2.77 - 3.15
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	N.I.	N.I.
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	N.I.	N.I.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	N.I.	3.63
100-41-4	Éthylbenzène	15 (species: fish)	3.6
14808-60-7	Silice cristalline	N.I.	N.I.
8052-41-3	Solvant Stoddard	N.I.	6.4
98-82-8	Isopropylbenzène	35.5 (species: fish)	3.55
108-88-3	Toluène	N.I.	2.73

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol.**

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés.**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Autres informations.

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**ADR**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Peintures, Vernis, Diluants
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'information

IMDG

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1263
14.2. Désignation officielle de	

transport de l'ONU	Peintures, Vernis, Diluants
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5 Polluant marin:	Oui.
Dangers pour l'environnement	Oui.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'information
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas d'information

IATA

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Peintures, Vernis, Diluants
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Oui.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas d'information

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Information sur les législations nationales.**

Allemagne Classification allemande 3
WGK

Tableaux des maladies professionnelles

No. CAS	Nom chimique	Tableaux des maladies professionnelles
108-10-1	4-Méthylpentane-2-one	RG 84
7789-06-2	Chromate de strontium	RG 10ter
14807-96-6	Talc (sans fibre d'amiante)	RG 25
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	RG 84
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	RG 84
100-41-4	Éthylbenzène	RG 84
14808-60-7	Silice cristalline	RG 25
8052-41-3	Solvant Stoddard	RG 84
98-82-8	Isopropylbenzène	RG 84

Union européenne.

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Polluants organiques persistants

Sans objet

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

No. CAS	Nom chimique	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
108-10-1	4-Méthylpentane-2-one	Non.	Oui.
7789-06-2	Chromate de strontium	Non.	Oui.

1330-20-7	Xylènes	Non.	Oui.
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non.	Oui.
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	Non.	Oui.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	Non.	Oui.
8052-41-3	Solvant Stoddard	Non.	Oui.
108-88-3	Toluène	Non.	Oui.

UE Substances extrêmement préoccupantes

No. CAS	Nom chimique
7789-06-2	Chromate de strontium

Inventaires internationaux.

TSCA	Est conforme
DSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AIC	-
NZIoC	-

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	Liste canadienne des substances domestiques.
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non.

RUBRIQUE 16 — Autres informations**Date de révision**

11/1/2023

Indication des modifications:

Le règlement (UE) 2020/878 de la Commission modifiant l'annexe II en introduisant des exigences spécifiques concernant les nanoformes des substances, adaptant les dispositions aux sixième et septième révisions du SGH et ajoutant des exigences relatives à l'identifiant unique de formulation [au sens de l'annexe VIII du règlement (CE) n° 1272/2008], aux propriétés perturbant le système endocrinien, aux limites de concentration spécifiques, aux facteurs M et aux estimations de la toxicité aiguë.

Légende.

Non déterminé	Aucune donnée disponible.
N.I.	Aucune information disponible.
N.A	Sans objet.
N.R.	Non pertinent.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 2020/878

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.